



Cher fournisseur,

Après l'achèvement réussi de la séparation de DowDuPont au 1er Juin 2019, nous entrons dans la deuxième phase de consolidation de Corteva Agriscience afin de créer une société majeure au service des agriculteurs et des consommateurs.

Actuellement, nous dirigeons notre entreprise par le biais de plusieurs entités juridiques avec des noms faisant référence à nos anciennes sociétés mères.

Nous travaillons actuellement sur un projet qui vous permettra d'échanger plus facilement avec nous et nous avons pour cela commencé la transformation de notre architecture d'entité juridique à l'échelle de l'entreprise. Le résultat final prévu sera celui d'avoir, dans chaque pays, une seule entité juridique avec le nom Corteva Agriscience et d'avoir toutes ces entités juridiques opérant dans le même système SAP.

Il s'agit par ce courrier de vous informer qu'à partir du **1 février 2021**, l'entité juridique **Production Agriscience Belgium B.V.** 

L'adresse enregistrée de cette entité légale reste identique : **Bedrijvenlaan, 9 Mechelen, Belgium 2800** Toutes les autres informations juridiques, numéro d'enregistrement de l'entreprise, le numéro de TVA etc. restent inchangés.

Nous vous demandons de bien vouloir mettre à jour vos données afin que le changement indiqué cidessus soit bien pris en compte et se reflètent sur vos confirmations de commandes et vos factures en conséquence à partir du 1<sup>er</sup> février 2021. Tout contrat en place restera pleinement en vigueur et de plein effet.

L'adresse email à laquelle envoyer les factures ne change pas. Veuillez donc les envoyer par courrier électronique au format PDF à l'adresse de facturation **EMEA.AP4@ Pioneer.com.** 

Pour rappel il est important de préciser sur vos factures le n° qui figure sur le bon de commande. Corteva décourage par ailleurs l'utilisation de factures papier car il s'agit d'un processus plus lent, non respectueux de l'environnement et avec le risque que les factures se perdent. Veuillez donc passer aux factures PDF si ce n'est pas déjà fait. Dans le cas où vous ne pouvez pas encore le faire voici l'adresse d'envoi des factures papier :

Corteva Agriscience Belgium B.V. c/o Dupont Asturias SL P.O box 660 33400 – Aviles - Spain.

Si vous avez des questions ou souhaitez plus d'informations, veuillez contacter votre interlocuteur habituel au sein de notre organisation département des Achats.

Nous vous invitons également à visiter notre Centre de Fournisseurs Corteva <u>www.supplier-center.corteva.com</u> où vous pouvez trouver nos dernières informations sur les Fournisseurs.



## **IMPORTANT**

Pour le moment nous ne procédons pas au regroupement des autres entités juridiques, mais il pourra avoir des autres changements à l'avenir.

Les trois entités suivantes ont changé d'adresse :

- Dow AgroSciences B.V (Belgium branch).
- Pioneer Overseas Corp (Belgium branch).

La nouvelle adresse enregistrée est maintenant:

Rue Montoyer 25B 1000 Brussel, Belgium

Cordialement

**Procurement Service Center E AME** 

Valle del Tamón 33469 Carreño, Asturias T: +34 985 09 4700 | E: <u>asc@corteva.com</u>